



AMOPA®

CONCOURS 2018-2019

Défense et Illustration de la Langue Française

Classes CM1 et CM2 des écoles élémentaires

□ Prix d'expression écrite de la langue française :

Les travaux devront être réalisés en classe. Les formes poétiques ne seront pas acceptées.

Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite

Sujet proposé :

Vous avez vécu un moment inoubliable (une fête, une rencontre, un évènement). Racontez-le.

Important : règlement du concours

- Travaux strictement personnels, individuels et authentiques, présentation papier et informatique (traitement de texte formats .doc, .docx ou .odt) obligatoire. Pas de scan.
- En tête de chaque copie et en majuscules : Nom, prénom, classe, établissement (avec ses coordonnées)
Nom, prénom du professeur avec sa signature.
- Seules 5 copies maximum par classe, sélectionnées par le professeur, seront adressées à la section AMOPA 31.

Pour tout renseignement complémentaire : amopa31.net

ou concours.litteraire@amopa31.net

Date limite de retour des copies (support papier et support numérique) :

16 février 2019

Adresse de retour :

INSA

AMOPA 31 Concours langue française

135 Avenue de Rangueil

31077 TOULOUSE CEDEX 04